



En dix ans, seules les entreprises de taille intermédiaire ont gagné des emplois en Hauts-de-France

Entre 2008 et 2017, les établissements des Hauts-de-France perdent plus de 46 000 emplois salariés. Seules les ETI en gagnent (+ 12 000 emplois), notamment parce qu'elles absorbent les emplois des PME changeant de catégorie d'entreprises, en grandissant. Dans les autres catégories (grandes entreprises, PME et microentreprises), et en particulier pour les PME, le nombre d'emplois diminue. À contour constant, c'est-à-dire en neutralisant les flux d'emplois entre catégories, toutes les catégories d'entreprises de la région perdent des emplois en 10 ans. Mis à part pour les ETI, la bonne dynamique du secteur tertiaire ne suffit pas à compenser le déclin de l'industrie. Les zones d'emploi de Lille et d'Arras sont les seules de la région où l'emploi croît entre 2008 et 2017. Partout ailleurs, il régresse.

Catherine Barkovic, Noémie Cavan

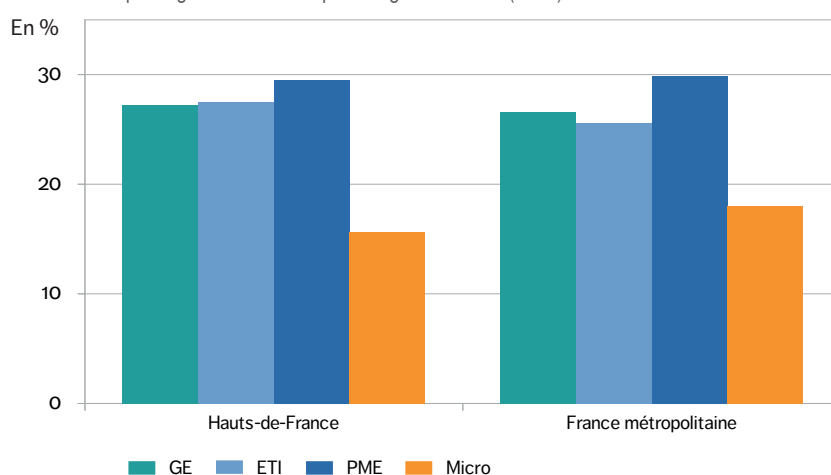
En 2017, 101 000 établissements emploient près de 1,2 million de salariés en Hauts-de-France dans le secteur marchand non agricole hors intérim (*champ*). Chaque établissement appartient à l'une des quatre grandes catégories d'entreprises (*définitions*). Trois d'entre elles – les grandes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les PME – concentrent un nombre proche d'emplois dans la région, compris entre 320 000 et 350 000. Les microentreprises, sous-représentées dans les Hauts-de-France (16 % de l'emploi régional contre 18 % en France métropolitaine) (*figure 1*), en comptent un peu moins de 200 000.

46 000 emplois en moins en 10 ans

Entre 2008 et 2017, les établissements des Hauts-de-France perdent plus de 46 000 emplois salariés, soit 3,7 % de l'emploi total. Dans le même temps, le nombre d'emplois salariés augmente légèrement en France métropolitaine

1 Les microentreprises moins présentes en Hauts-de-France

Part de l'emploi régional et national par catégorie en 2017 (en %)



Lecture : l'emploi dans les microentreprises des Hauts-de-France représente 15,7 % de l'emploi régional.
Source : Insee, Clap, Florès, Lifi.

(+ 0,6 %). Après Grand Est (– 82 000 emplois), les Hauts-de-France sont la région qui perd le plus grand nombre d'emplois. En valeur relative, la région se classe à la 5^e position des régions les plus touchées par une baisse des emplois, loin derrière Bourgogne-

Franche-Comté (– 7 % de ses emplois salariés). Comme au niveau national, les pertes d'emplois ont été élevées lors de la crise économique de 2008, mais aussi lors de la récession européenne qui a touché la France entre 2012 et 2014.

Seuls les effectifs salariés des ETI augmentent

Avec 12 000 salariés supplémentaires entre 2008 et 2017, seules les ETI gagnent des emplois dans les Hauts-de-France. Elles bénéficient notamment d'une démographie dynamique, le nombre d'établissements dans cette catégorie augmentant de 20 % au cours de la période. À l'inverse, le nombre d'emplois dans les PME et microentreprises diminue respectivement de 32 000 et 24 000 dans la région en 10 ans. La diminution dans les PME est d'ailleurs la plus élevée de France de province (figure 2). Dans les grandes entreprises, seulement 1 500 emplois salariés ont été supprimés dans les Hauts-de-France. C'est moins qu'en Bourgogne-Franche-Comté (-12 800 emplois), mais dans bon nombre de régions, telles que l'Occitanie ou la Nouvelle-Aquitaine, les établissements des grandes entreprises gagnent des emplois (+5 % en France métropolitaine durant la période). Désormais, le poids des emplois dans les grandes entreprises dans la région est proche de la moyenne nationale (27 %).

Cependant, ces constats sont à nuancer. La variation nette de l'emploi entre 2008 et 2017 (*définitions*) ne saurait traduire à elle seule les dynamiques d'emplois observées par catégorie d'entreprises. Plusieurs effets sont en effet à prendre en compte : les flux d'emplois entre catégories (*méthodologie*), ainsi que la variation relative aux créations et suppressions d'emplois au sein de chaque catégorie, dite variation à contour constant (*définitions*). Celle-ci comprend, d'une part, l'évolution des emplois dans les établissements pérennes et, d'autre part, le solde des emplois des établissements créés ou perdus (*figure 3*).

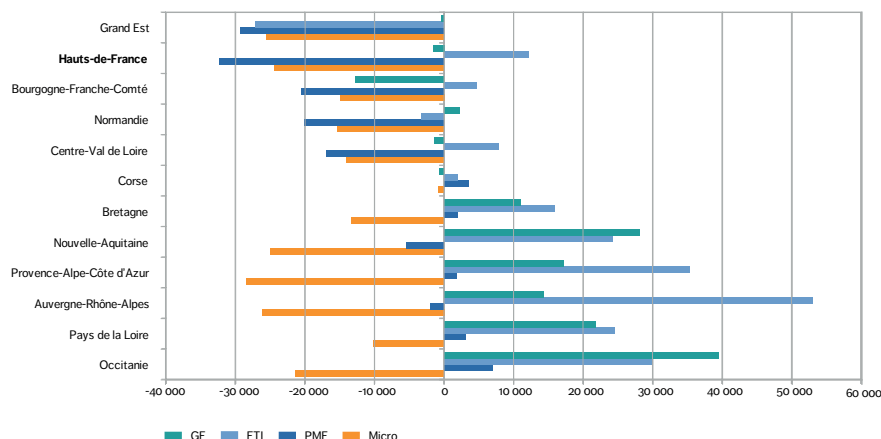
Les emplois supplémentaires dans les ETI proviennent essentiellement des PME

Les flux d'emplois entre catégories d'entreprises sont la principale composante de l'évolution de l'emploi. En se développant, les entreprises implantées en France créent des emplois et peuvent ainsi changer de catégorie. Les flux entre catégories peuvent également provenir de rachat d'établissements.

Ainsi, en Hauts-de-France, c'est essentiellement l'apport de plus de 39 000 emplois salariés provenant des PME qui dynamise les ETI (*figure 4*) et explique leur croissance. De même, les grandes entreprises réduisent leur perte nette d'emplois, grâce aux 23 500 et 2 200 salariés issus respectivement des ETI et des PME. Les PME jouent un rôle moteur dans la dynamique des ETI et grandes

2 Les PME perdent davantage d'emplois qu'ailleurs

Variation nette de l'emploi salarié par région de province (1) entre 2008 et 2017



(1) Province : France métropolitaine hors Île-de-France.

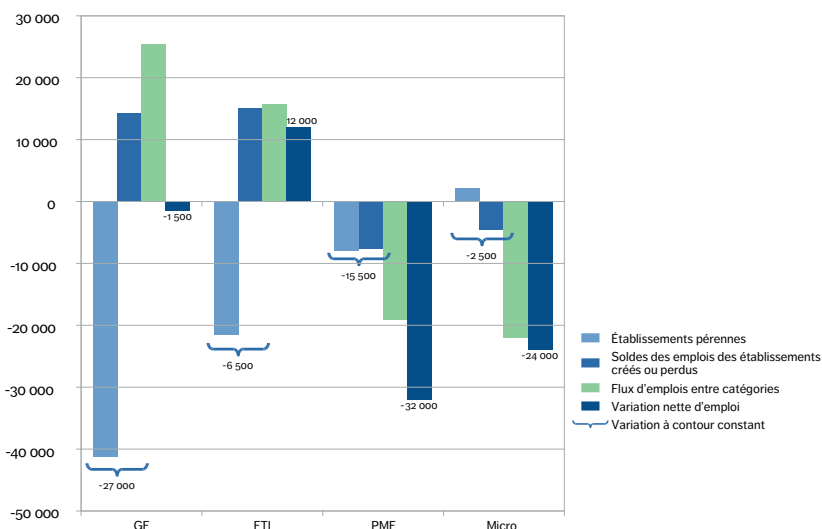
Note : les régions sont classées dans l'ordre croissant des variations nettes d'emploi totales.

Lecture : la variation nette d'emploi entre 2008 et 2017 en Hauts-de-France de -46 000 emplois se décompose en une diminution d'emploi dans les grandes entreprises (-1 500 emplois), dans les PME (-32 000 emplois), dans les microentreprises (-24 000 emplois) et une augmentation dans les ETI (+12 000 emplois).

Source : Insee, Clap, Florès, Lifi.

3 27 000 emplois supprimés en 10 ans par les grandes entreprises

Décomposition de l'évolution de l'emploi salarié entre 2008 et 2017



Lecture : entre 2008 et 2017, 41 000 emplois salariés sont supprimés par les établissements pérennes des grandes entreprises et 14 000 emplois sont créés par de nouveaux établissements. À contour constant, les grandes entreprises suppriment donc 27 000 emplois. L'apport de 25 500 emplois provenant des autres catégories limite les pertes à 1 500 emplois nets.

Source : Insee, Clap, Florès, Lifi.

entreprises en les alimentant à travers un flux de plus de 41 000 emplois entre 2008 et 2017. Au cours de cette période, elles reçoivent des microentreprises 22 000 emplois de plus qu'elles ne leur en cèdent.

27 000 emplois détruits dans les grandes entreprises

La variation à contour constant neutralise les effets de flux entre catégories. Elle prend en compte les évolutions des établissements « stables » dans leur catégorie et le solde des emplois des établissements créés ou supprimés, au sein de chaque catégorie. Selon cette approche, les grandes entreprises détruisent en fait plus de 27 000 emplois salariés entre

2008 et 2017 dans la région. Même si elles gagnent près de 14 000 emplois grâce à la création de nouveaux établissements, elles en perdent dans le même temps plus de 41 000 avec les établissements pérennes (*figure 3*).

Les ETI perdent près de 6 500 emplois entre 2008 et 2017 à contour constant, les emplois créés par les nouveaux établissements ne parvenant pas non plus à compenser les destructions dans les établissements pérennes.

Les PME et les microentreprises perdent toutes deux des salariés au cours de la période, notamment du fait que les établissements disparus détruisent davantage d'emplois que ceux créés n'en

gèrent. Les établissements pérennes des microentreprises parviennent pourtant à stabiliser leurs effectifs salariés avec une légère hausse de 2 000 emplois entre 2008 et 2017. C'est d'ailleurs la seule catégorie d'entreprises où les établissements pérennes contribuent positivement à la variation des emplois.

L'emploi industriel en baisse dans toutes les catégories d'entreprises

Tous effets confondus, le nombre de salariés dans l'industrie recule dans chaque catégorie d'entreprises, mais tout particulièrement dans les ETI (- 28 000) et les PME (- 25 000) entre 2008 et 2017 (figure 5). Sauf pour les ETI, ces pertes ne sont pas compensées par le dynamisme du secteur tertiaire, même si le tertiaire non marchand et les activités scientifiques progressent significativement, de plus de 40 000 emplois salariés, principalement dans les ETI (pour moitié) et les grandes entreprises (pour un tiers). Côté microentreprises, l'emploi décroît davantage dans la construction, le commerce et l'industrie qu'il n'augmente dans l'hébergement et la restauration.

Seules les zones de Lille et d'Arras créent des emplois

Entre 2008 et 2017, 22 800 emplois salariés ont été créés dans la zone d'emploi (définitions) de Lille (figure 6). Avec Arras (+ 2 400 emplois sur cette période), c'est la seule zone de la région où l'emploi salarié progresse de façon sensible (+ 0,8 % par an en moyenne).

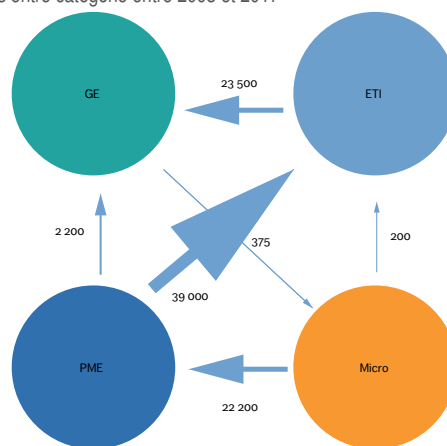
Ce sont les grandes entreprises et les ETI qui gagnent le plus d'emplois avec une hausse nette d'environ 12 000 salariés dans chaque catégorie.

À contour constant, les PME et les microentreprises créent des emplois, mais les flux vers les catégories supérieures neutralisent cette hausse. L'emploi à Lille est surtout dynamique dans le tertiaire marchand, notamment dans les PME et microentreprises de l'information et de la communication où il progresse chaque année en moyenne respectivement de 5,7 % et de 12 %.

Dans la zone d'emploi d'Arras, ce sont les PME et les ETI qui gagnent le plus d'emplois (respectivement + 1 000 et + 2 200 salariés) en 10 ans, grâce au développement des activités spécialisées, scientifiques et techniques et des activités de services administratifs et de soutien. À l'inverse, les zones de Calais, Maubeuge, Laon, Saint-Quentin ou la Vallée de la Bresle-Vimeu sont les zones où l'emploi

4 La croissance de l'emploi dans les ETI provient des PME

Soldes des flux d'emplois entre 2008 et 2017

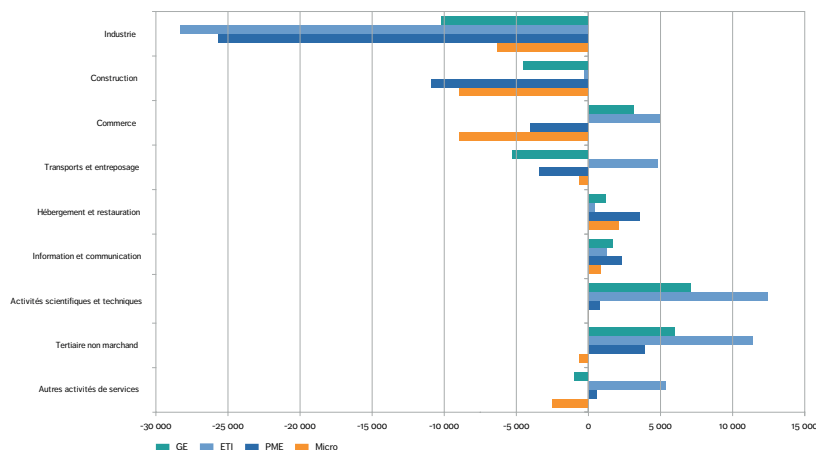


Lecture : en Hauts-de-France, entre 2008 et 2017, le solde des flux d'emplois entre les PME et les ETI s'élève à 39 000 emplois salariés en faveur des ETI.

Source : Insee, Clap, Florès, Lifi.

5 Les pertes d'emplois dans l'industrie ne sont pas compensées par le tertiaire

Évolution nette 2008-2017 des emplois salariés selon les secteurs d'activité et les catégories en Hauts-de-France

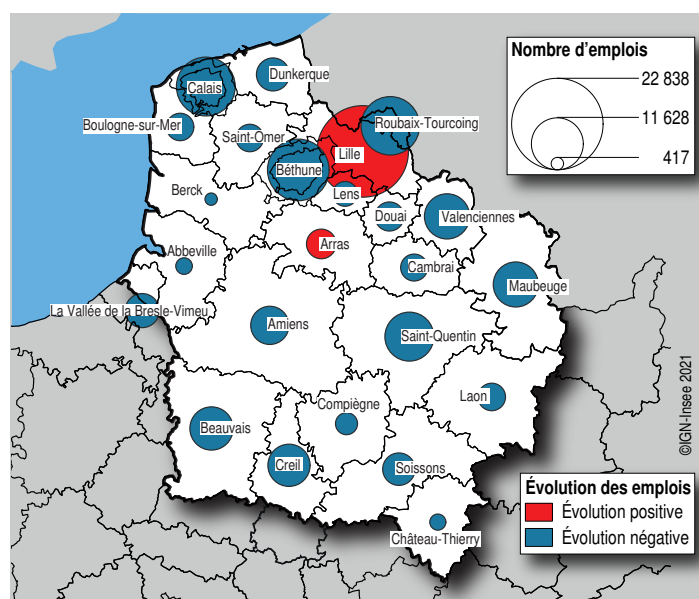


Lecture : entre 2008 et 2017, les micro-entreprises, PME, ETI et grandes entreprises de la région perdent respectivement 6 200, 25 300, 27 800 et 10 000 emplois dans le secteur de l'industrie.

Source : Insee, Clap, Florès, Lifi.

6 En 10 ans, l'emploi n'a augmenté que dans les zones d'emploi de Lille et d'Arras

Évolution nette 2008-2017 des emplois salariés par zone d'emploi en Hauts-de-France



Lecture : entre 2008 et 2017, l'évolution nette des emplois dans la zone d'emploi de Lille est positive (symbole rouge) avec une augmentation de plus de 22 000 emplois. À l'inverse, la zone de Roubaix-Tourcoing enregistre une évolution négative (symbole bleu) avec une perte de plus de 10 000 emplois.

Source : Insee, Clap, Florès, Lifi.

régresse le plus avec des taux de variation annuels moyens inférieurs à – 1,5 % entre 2008 et 2017. Avec près de 10 000 emplois salariés de moins, la zone de Roubaix-Tourcoing est celle qui détruit le plus

d'emplois au cours de la période. Dans cette zone, non seulement l'industrie recule, mais le secteur tertiaire marchand

régresse également, avec de nombreuses destructions d'emplois dans le commerce (– 3 600 emplois). ■

Définitions

Quatre **catégories d'entreprises** ont été définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354) pour les besoins de l'analyse statistique et économique, les petites et moyennes entreprises (PME) dont les microentreprises (Micro), les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises (GE). La notion de microentreprise, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la microentreprise et ne s'apparente pas non plus au statut de microentrepreneur, appelé auto-entrepreneur avant le 19 décembre 2014.

Les PME sont les entreprises qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Parmi elles, les microentreprises (Micro) occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

Les ETI sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

Les grandes entreprises (GE) sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage 2020 se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016.

La **variation nette de l'emploi** par catégorie d'entreprise compare le niveau d'emploi de la catégorie à deux dates différentes. Elle permet d'analyser si, en fin de période, davantage de salariés travaillent dans une catégorie donnée d'entreprises.

La **variation à contour constant** est l'addition des soldes d'emplois des établissements pérennes (n'ayant pas changé de catégorie d'entreprises) et des établissements créés ou supprimés. Elle permet d'analyser où est créé l'emploi, en neutralisant les flux d'emplois entre catégorie d'entreprises.

Méthodologie

S'il est relativement aisé de décrire et de comparer, à une date donnée, les grands ensembles d'entreprises, étudier la dynamique de l'emploi par taille d'entreprise est beaucoup plus difficile : la variable étudiée (l'emploi) influe directement sur la variable qui sert à la catégoriser (la catégorie d'entreprise). Autrement dit, comment calculer l'évolution de l'emploi suivant la catégorie d'entreprise, elle-même dépendant directement du niveau d'emploi ?

Cette question méthodologique a été largement débattue. Proposée en 1996, l'approche dynamique, qui a rassemblé le plus d'avis favorables dans les débats entre économistes, est retenue pour cette étude. Elle consiste à répartir l'évolution de l'emploi en fonction des seuils définissant les catégories d'entreprises.

Ainsi, si une microentreprise compte 7 salariés en 2014 et devient une PME de 15 salariés en 2015, le seuil déterminant la limite entre les microentreprises et les PME étant de 9 salariés, 2 emplois sont attribués aux créations d'emplois des microentreprises et 6 emplois aux créations des PME. En revanche, si une microentreprise de 7 salariés est rachetée par une PME, il n'y a ni création, ni suppression d'emploi : il y a un flux de 7 salariés des microentreprises vers les PME.

Sources et champ

Les données utilisées proviennent des données de démographie des établissements de 2008 à 2017 (stocks et transferts d'établissements, continuité économique...), enrichies de données sur l'emploi issues des sources Clap (2008 à 2015) et Flores (à partir de 2016) et des informations sur le contour des entreprises issues de la source Lifi (liaisons financières) pour calculer les catégories d'entreprises. Des travaux méthodologiques ont été réalisés pour traiter les ruptures de séries et pour gérer au mieux les continuités économiques qui ont impacté des grands groupes (la SNCF, la Poste...). L'objectif est d'avoir une approche économique de la démographie des établissements en minimisant les effets administratifs.

Les données utilisées dans cette étude permettent d'obtenir des évolutions d'emploi à des niveaux géographiques fins, en disposant d'informations précises sur les établissements et leur entreprise. Cependant, les « estimations d'emplois localisés » constituent la source de référence sur l'emploi et ses évolutions. Des écarts peuvent apparaître entre les deux sources : ils s'expliquent par des différences de champ et surtout par la prise en compte des intérimaires dans les estimations d'emplois.

Le **champ sectoriel** est le champ marchand non agricole ; les intérimaires ne sont pas pris en compte.

Pour en savoir plus

- « Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises », *Insee Première* n° 1839, février 2021
- « [Les entreprises en France, édition 2020](#) », *Insee références*, décembre 2020
- « [Les zones d'emploi 2020 : des économies diversifiées, s'appuyant sur de grands établissements](#) », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 112, septembre 2020
- « [Un tissu économique marqué par la présence des grandes entreprises et des ETI](#) », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 6, mai 2016

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Hugues Lermecchin

ISSN 2493-1292 / ISSN en ligne 2492-4253

© Insee 2021

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

